

# AVIS PUBLIC



## DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront sur une demande d'autorisation d'exercer :

- pour une partie du rez-de-chaussée et le 2<sup>e</sup> étage situé au 420, rue Sherbrooke Ouest, l'usage « université », et ce, conformément au paragraphe 2<sup>o</sup> de l'article 232 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1196723003];

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle sera étudiée cette demande aura lieu le mardi 12 novembre 2019, à 18 h 30, à la salle de la Maison de la culture Janine-Sutto, situé au 2550, rue Ontario Est.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à cette demande d'autorisation peut communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossiers indiqués précédemment.

Fait à Montréal, le 26 octobre 2019

Le Secrétaire d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Domenico Zambito